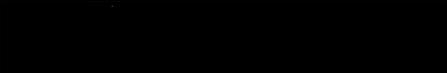




COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

385th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Brussels, 1 and 2 March 1976

President: Mr Gaston THORN,
Minister for Foreign Affairs
of the Grand Duchy of Luxembourg

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Renaat VAN ELSLANDE Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Ivar NØRGAARD Minister for External Economic
Affairs

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans-Dietrich GENSCHER Federal Minister for Foreign
Affairs

Mr Hans-Jürgen WISCHNEWSKI Minister of State,
Federal Foreign Office

France:

Mr Jean SAUVAGNARGUES Minister for Foreign Affairs

Mr Bernard DESTRIEU State Secretary
Ministry of Foreign Affairs

Ireland:

Mr Garret FITZGERALD Minister for Foreign Affairs

Mr Justin KEATING Minister for Industry and
Commerce

Italy:

Mr Mariano RUMOR Minister for Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Gaston THORN

Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr Max VAN DER STOEL

Minister for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr James CALLAGHAN

Secretary of State for Foreign
and Commonwealth Affairs

Mr Peter SHORT

Secretary of State for Trade

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI

President

Sir Christopher SOAMES

Vice-President

Mr Claude CHEYSSON

Member

o

o

o

MOROCCO

TUNISIA

The Council heard a statement by Mr Cheysson, who informed it that the texts of the draft agreements with Morocco and Tunisia, the negotiations on which were completed on 7 and 9 January 1976, were initialled on 1 March.

It instructed the Permanent Representatives Committee to examine the outcome of the negotiations and report back as soon as possible.

ELECTION OF THE MEMBERS OF THE EUROPEAN PARLIAMENT BY DIRECT
UNIVERSAL SUFFRAGE

In the light of the conclusions reached by the European Council of 1 and 2 December 1975, the Council made a full examination of the problems outstanding regarding election of the members of the European Parliament by direct universal suffrage. The Council considered that some of these problems, in particular the distribution of seats, should be referred to the European Council.

Following this examination, it met a delegation from the European Parliament composed of Mr SPENALE, President of the European Parliament, Mr RADOUX and Lord GLADWYN, Vice-Presidents of the Political Affairs Committee, Mr BERTRAND, Member of the Political Affairs Committee and Mr PATIJN, Rapporteur on the Convention on Elections by Direct Universal Suffrage.

At the meeting the Council and the European Parliament delegation reviewed the various Articles of the draft Convention and noted that on a large number of questions there was broad agreement between the two Institutions.

CONFERENCE ON INTERNATIONAL ECONOMIC CO-OPERATION

The Council noted that the first session of the Commissions had been held in Paris from 11 to 20 February 1976.

It expressed its satisfaction that the proceedings had opened in a good atmosphere and agreed on a number of arrangements with a view to continuing preparation of a constructive joint Community position in the context of the Paris dialogue.

TROPICAL PRODUCTS

On the basis of Commission proposals and in the light of the outcome of the consultations with the ACP States, Greece and Turkey, the Council made a detailed examination of the offers which the Community might make for tropical products in the context of the GATT multilateral trade negotiations. The Council's discussions showed that some progress had been made on specific problems but that further discussion was necessary before an overall offer could be defined. The Council agreed to take a final decision at its next meeting at the latest.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations

- concerning import arrangements for certain textile products originating in Hong Kong;
- retaining the authorization arrangements for imports into Italy of malleable cast-iron tube and pipe fittings originating in Taiwan.

o

o

o

Acting on a proposal from the Irish Government, the Council appointed Mr Kevin BONNER, First Secretary, Irish Permanent Representation, an alternate member of the Advisory Committee on Freedom of Movement for Workers to replace Mr CORCORAN, who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, i.e. until 17 March 1977.



Bruxelles le 1er mars 1976
PC/ab

GRUPE DU PORTE-PAROLE

remis au telex à 16 h 35

PRIORITE P - 1

Note BIO (76) 69 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux

I - PREPARATION CONSEIL AFFAIRES GENERALES DES 1er ET 2 MARS 1976

1. - Préparation du Conseil européen

Le Conseil doit mettre au point le rapport à l'intention du Conseil européen qui lui avait été demandé par celui-ci lors de la réunion à Rome des 1er et 2 décembre derniers. Ce rapport a été préparé par les travaux des instances du Conseil; une série de points restent cependant encore à trancher, à savoir :

- quels critères adopter pour la répartition des sièges du Parlement entre les différents pays ?
- Comment faut-il appliquer le principe de la date unique de l'élection ?
- Comment faut-il donner suite aux positions du Royaume-Uni et du Danemark énoncés lors du Conseil européen de Rome ?

Le Conseil rencontrera également demain à midi une délégation du Parlement européen à la demande de celui-ci. Il s'agit d'une rencontre d'information, le Parlement ayant demandé d'être mis au courant de l'état et des orientations des travaux du Conseil sur le projet de convention sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

2. - Conférence Nord-Sud

Vous recevrez à ce sujet une note BIO à part, dans le courant de l'après midi.

3. - Union des passeports

Plusieurs questions restent en suspens.

- La présentation de ce passeport. Quelle couverture choisir ?. Faut-il que la mention "Communauté européenne précède sur la page de couverture, celle de l'Etat membre ? Il y a aussi le choix d'un symbole pour le passeport. La Commission a été invitée à faire des suggestions et plusieurs propositions ont été envoyées.
- Il n'y a pas d'accord non plus en ce qui concerne les langues dans lesquelles le passeport devrait être rédigé. Certains souhaitent le seul emploi de la ou des langues nationales ainsi que de l'anglais et du français, d'autres au contraire préconisent l'utilisation de toutes les langues officielles de la Communauté.
- La base juridique est aussi en discussion. On pourrait utiliser l'article 235 des Traités (acte communautaire) ou bien utiliser la formule d'une convention pure et simple.
- Enfin, il reste le problème essentiel de la suppression du contrôle aux frontières à l'intérieur de la Communauté et l'harmonisation de la législation sur les étrangers.

Tous ces points devraient progresser au cours de ce Conseil.

./.

4. - Produits tropicaux

Le Conseil doit approuver l'offre communautaire en ce qui concerne les produits tropicaux dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du GATT à Genève. La Communauté serait donc en mesure de déposer son offre à Genève dans les jours qui viennent (plus ou moins), conformément au calendrier prévu par les participants qui avaient fixé le premier mars comme date limite pour la présentation des offres.

La Communauté, comme les autres pays développés a reçu des listes de demandes des PVD et avait procédé aux consultations préliminaires sur ces listes. Il s'agit d'une vingtaine de pays d'Asie et d'Amérique latine.

Fin décembre dernier, la Commission avait transmis au Conseil des propositions concernant le contenu de l'offre communautaire éventuelle. Cette offre couvrait trois volets :

- le domaine tarifaire,
- les restrictions quantitatives
- taxes internes sur les produits tropicaux.

Au Conseil, mardi, il resterait peut-être quelques points à régler concernant l'offre que la Communauté doit déposer.

Bien que les pays ACP ~~ont~~^{aient} manifesté certaines réserves vis-à-vis de l'offre communautaire qui pour eux représente une diminution de leur marges de préférences, on tient à souligner que la Commission et le Conseil ont tenu compte très largement des préoccupations des pays ACP, tout au long de la procédure de consultation avec ces pays, comme prévu par la Convention de Lomé.

5. - Relations extérieures

- Espagne : attention Texte DIS

Rien n'est prévu à l'ordre du jour, ce qui n'exclut pas que les représentants de la Commission et des pays membres qui ont reçu la visite du ministre espagnol des affaires étrangères depuis la dernière réunion du Conseil (Belgique, Pays-Bas), soient invités à faire part de leurs impressions. Je vous rappelle que les espagnols eux-mêmes ont indiqué que c'est seulement après avoir pris contact avec tous les gouvernements des Neuf qu'ils fixeront leur position sur la reprise éventuelle des négociations avec la Communauté et sur quelle base. C'est seulement à ce moment là que la Communauté devra prendre position. FIN DIS

- Comecon :

Le Conseil aura un premier échange de vues sur la communication du Comecon (voir BIO (76)56) et décidera de la suite procédurale à lui réserver.

- Problèmes dans le secteur de la pêche :

Le Conseil aura ~~un~~ premier échange de vues sur la communication de la Commission relative aux problèmes posés par la création d'une zone économique de 200 miles (voir P(76)12). En effet, cette communication vient d'arriver au Conseil, de sorte que le dossier n'est pas encore mûr pour décision. Les ministres se borneront à faire un premier tour de table, quitte à charger le Coreper de poursuivre l'examen du dossier. On s'attend toutefois à ce que les délégations britannique et danoise profitent de l'occasion pour faire des déclarations au sujet de la zone de 200 miles.

Il convient de souligner que l'absence d'une position commune des Neuf au moment de la reprise de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer le 15 mars, ne devrait pas gêner les négociations communautaires, étant donné que la conférence durera deux mois et que des progrès sensibles ont déjà été faits vers un consensus intellectuel sur les principaux problèmes dans le cadre des travaux préparatoires.

II - DIVERS

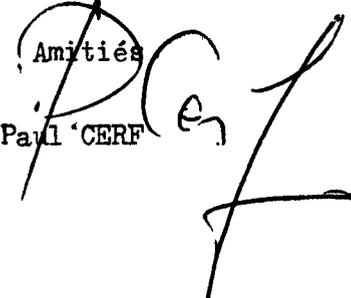
En dehors de ces points concernant le Conseil affaires générales, le Porte-Parole, au cours du rendez-vous de midi, a donné des précisions sur la signature des textes des projets d'accords avec le Maroc et la Tunisie, qui a eu lieu ce jour. Rappelons que les négociations s'étaient terminées les 7 et 8 janvier 1976.

En effet, les échanges de vues engagés depuis lors avec les Représentations marocaine et tunisienne auprès des Communautés à Bruxelles ont permis de dissiper les malentendus qui étaient apparus au lendemain de ces négociations et de préciser certains points d'interprétation.

Je vous rappelle que le paraphe des textes est en quelque sorte le premier acte de la procédure menant à la conclusion définitive des accords : il constate l'accord des deux délégations sur les textes résultant des négociations, cet accord étant ad référendum, c'est-à-dire soumis aux autorités respectives des négociateurs. C'est ainsi que la Commission fera demain rapport au Conseil à ce sujet.

Par ailleurs, le commissaire responsable se rendra aussitôt après à Rabat et à Tunis, où il aura des entretiens avec les autorités marocaines et tunisiennes. A cet occasion, il exprimera la satisfaction de la Commission de voir s'établir une étroite coopération entre la Communauté et ces pays (comme d'ailleurs avec l'ensemble du Maghreb). Rappel : le texte de l'accord avec l'Algérie a été paraphé le 17 janvier.

Amitiés
Paul CERF



10

-

COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 1er mars 1976

PC/sg

remis au telex à: 18h20

PRIORITE' P-1

Note BIO (76) 69 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs des DG I et X

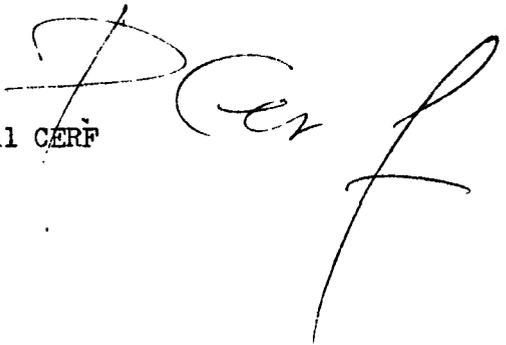
CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

Les travaux du Conseil, sous la présidence de M. Gaston Thorn, ont débuté ce lundi à 15 h. par une séance préliminaire. A 17h30 a eu lieu la réunion du Conseil d'association CEE-Turquie, dont les travaux se poursuivent actuellement.

A suivre demain,

Amitiés,

Paul CERF





COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

Bruxelles , le 2 mars 1976
MV/mon

GRUPE DU PORTE-PAROLE

PRIORITE - P 1

Remis au télex à : 15 258

Note BIO (76) 69 suite 2 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM les Directeurs généraux DG I et X

Objet : Conseil affaires générales

Au cours de sa séance restreinte d'hier après-midi et de ce matin, le Conseil a traité les points suivants :

- Produits de la pêche : Plusieurs délégations, notamment britannique, irlandaise, danoise et belge, ont fait des déclarations sur l'établissement d'une zone économique de 200 miles, qu'elles ont ensuite répétées à la presse. Le point le plus chaud est évidemment la proposition de la Commission de réserver une zone côtière de 12 miles aux pêcheurs côtiers, généralement jugé insuffisante. L'affaire sera renvoyée au Coreper.
- COMECON : Le Conseil a chargé M. Thorn de transmettre un accusé de réception à M. Weiss, Président du Comité exécutif du COMECON. Ce texte remerciera M. Weiss de s'être personnellement déplacé à Luxembourg pour remettre les propositions du COMECON; rappellera que ces propositions vont dans la ligne des initiatives passées de la Communauté (la déclaration du Sommet de Paris d'octobre 1972; le schéma d'accord commercial proposé à tous les pays à économie d'Etat en novembre 1974; visite de M. Wellenstein à Moscou en février 1975); et l'informerá que la communication du COMECON sera étudiée selon les procédures de la Communauté. En pratique, ceci veut dire que la Commission a été chargée d'examiner les propositions du COMECON en collaboration avec le Coreper.

Pour votre information, je vous signale que dans le discours qu'il prononcera à Hambourg le 5 mars prochain, Sir Christopher Soames fera remarquer que la Commission se réjouit du fait qu'après avoir boudé la Communauté pendant des années, le COMECON se soit enfin décidé à proposer la normalisation des relations. Cette normalisation est toutefois une affaire compliquée qui doit être menée de façon sérieuse, et qui demandera par conséquent du temps (le COMECON n'a-t-il pas pris un an pour préparer son initiative?).

- Engagements financiers de la Communauté (ressources de la BEI) : Le Conseil a chargé le Coreper de reprendre l'examen détaillé des protocoles financiers actuellement en suspens avec plusieurs pays tiers (Portugal, Grèce, Turquie, Machrak, etc.), comme si l'on disposait déjà d'une décision des ministres des finances sur les ressources de la BEI, étant entendu que la décision définitive sur le montant et les modalités de l'offre communautaire dans chaque cas ne pourra intervenir qu'après la réunion jointe des ministres des finances et des affaires étrangères les 5 et 6 avril prochains. Ainsi le Conseil a-t-il suivi la Commission en estimant qu'il est urgent de relancer la préparation des différents dossiers, sans attendre les ministres des finances.

à suivre

Amitiés

B. Oliví



Bruxelles....., le 2 mars 1976.....
GC/JC/sg

remis au telex à: /

PRIORITE' P - 1

NOTE BIO (76) 69 (suite 3) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Conseil a eu un échange de vues sur les points encore en suspens en matière de projet de Convention pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Aucun progrès n'ayant été accompli, le Président a conclu qu'il fera rapport sur l'état des travaux au prochain Conseil européen. Le Conseil a ensuite rencontré une délégation du Parlement européen dirigé par le Président Spénale, qui a été informé sur l'état des travaux.

La délégation parlementaire a insisté sur l'urgence d'une mise au point définitive du texte de la Convention de la part du Conseil et cela en s'inspirant de très près du projet déjà élaboré par le Parlement.

Au début de la séance de l'après-midi le Conseil s'est penché sur le rapport fait par son Président sur l'état d'avancement des travaux dans les différentes enceintes du Conseil. M. Thorn a commenté en termes désabusés les carences du rôle de coordination du Conseil "Affaires étrangères", chaque Conseil spécialisé (Agriculture, Finances, Recherche) travaille d'une façon isolée souvent empiétant sur les responsabilités propres du Conseil "Affaires étrangères" (c'est le cas notamment du Conseil Finances). De plus, ces Conseils ne sont pas à l'origine de progrès sensibles dans la vie communautaire. A la suite de cette introduction, le Conseil a convenu d'inscrire à l'ordre du jour de sa session du mois de mai la question de la localisation du JET.

Le point "passport européen" a été reporté sans discussion à une prochaine session du Conseil.

Le dialogue Nord-Sud a formé l'objet d'une présentation ayant trait à l'état actuel de ses travaux de la part de la Présidence, sans qu'aucune discussion s'engage.

Droit de la mer

Le Conseil a accepté la procédure proposée par la Commission en vue de la Conférence des Nations Unies sur la droit de la mer qui s'ouvre à New York le 16 mars prochain, à savoir :
sur les points où un accord a déjà été réalisé ou pourra être réalisé dans le cadre de la coordination sur place, les Neuf parleront d'une seule voix;
sur les points où un accord n'aura pas pu se réaliser, les Etats membres s'abstiendront de prendre des initiatives en ordre dispersé à New York et saisiront les institutions communautaires afin de trouver une solution commune.

A suivre,

Amitiés,


B. Olivi

COMMISSION
OF THE
EUROPEAN COMMUNITIES

Bruxelles , 2 mars 1976
JC/mon

SPOKESMAN'S GROUP

PRIORITE - P 1

Remis au télex à : 17h 57

Note BIO (76) 69 suite 4 et fin aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM les Directeurs généraux DG I et X

Objet : Tropical products - FOREIGN AFFAIRS COUNCIL

The Council was unable to reach an agreement on the Community offer with regard to tropical products for the GATT Multilateral Trade Negotiations.

DIS. The main difficulty concerned the Italian opposition to the proposed concessions on tobacco imports. There were other less important problems concerning Dutch and Belgian reservations on the offer concerning vegetable oils and fats. End DIS.

The Council referred the dossier back to COREPER who will try and solve the various problems to permit a decision at the next Council in April. This means that the Community is unable to meet the 1 March deadline for tabling offers on tropical products at the MTNs in Geneva. But as Sir Christopher Soames explained afterwards to the press, this was "the lesser of two evils". It was better for the Community to delay for a month and then come up with a substantial offer in favour of the non-ACP developing countries which included tobacco and vegetable oils than to make an offer now which would be judged unacceptable at Geneva.

The Council ended at 17h15.

Regards

B. Olivi



